

CONCOURS DE MICRONOUVELLES 2026

sur le thème : « Il ne l'avait pas vu venir »

R E G L E M E N T

1. Le concours est ouvert à tout candidat amateur.
Il est réparti en deux catégories : "Jeune moins de 18 ans" et "Adulte".
2. La nouvelle doit être écrite en langue française.
3. Chaque candidat ne présentera qu'une seule nouvelle, individuellement.
Celle-ci devra être inédite et n'avoir pas été primée dans un autre concours.
4. La nouvelle devra comporter entre **900 et 1100 caractères** espace compris
en police Times new roman 12.
5. L'œuvre devra parvenir **avant le 10 avril 2026** au plus tard,
par mail à l'adresse électronique : **mediatheque@villedeguillestre.fr**
6. Les nouvelles qui ne respecteront pas l'une des conditions ci-dessus ne seront pas présentées.
7. Les textes devront être libres de droits pour publication, présentation ou affichage éventuels.
8. Le jury est composé de membres volontaires ne participant pas au concours.
9. Les lauréats seront informés personnellement des résultats des votes et récompensés par une
nouveauté littéraire .Leurs textes seront visibles sur le site de la mairie de Guillestre.

La participation au concours vaut acceptation du règlement.

